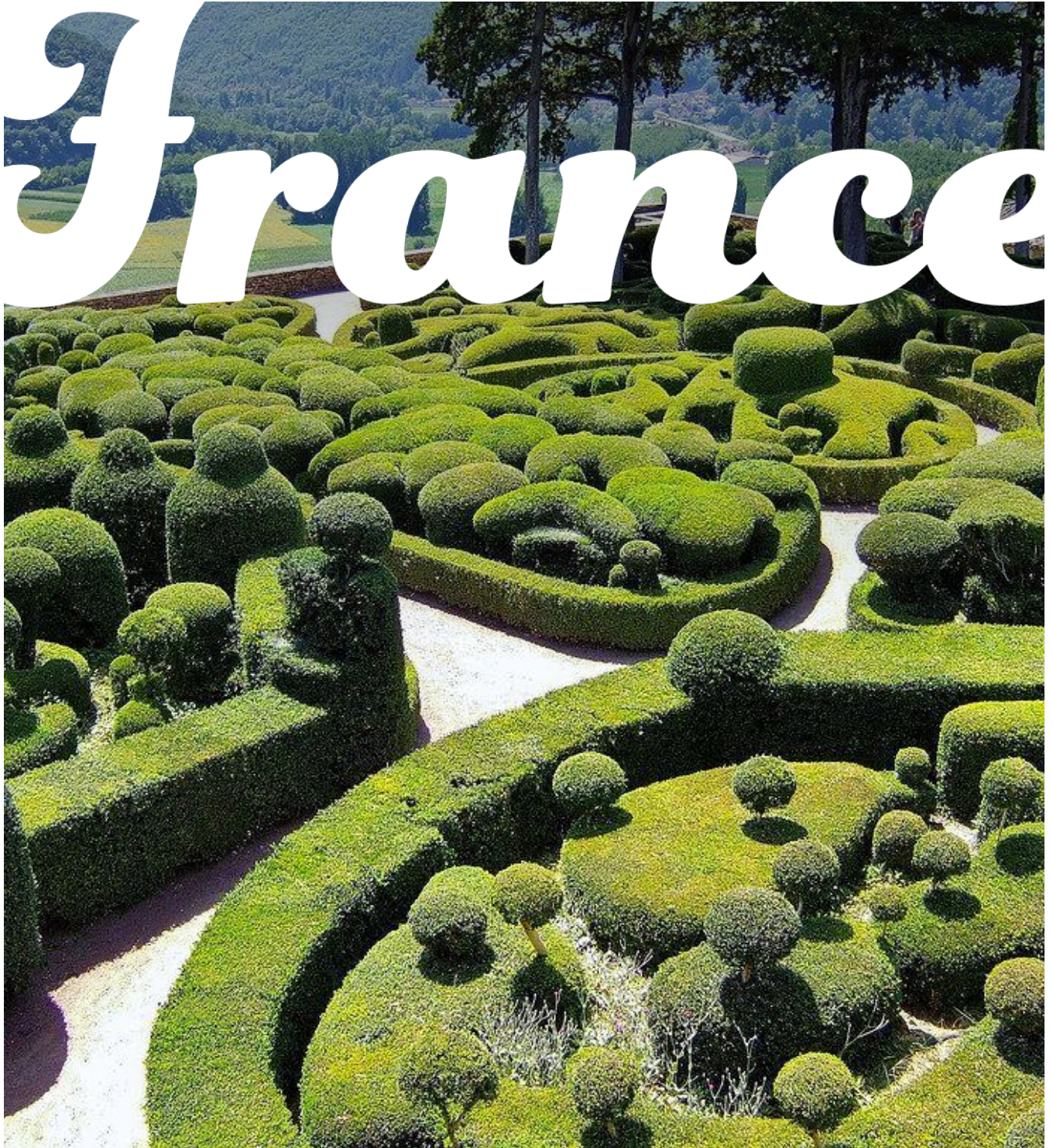


intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Les jardins du Périgord

Séjour à la découverte des jardins du Périgord

Du 09 juin au 12 juin 2025

Votre voyage en quelques mots

Le label « **jardin remarquable** » règne dans le **Périgord noir** sur une foultitude de parcs et jardins. Chaque village, chaque cité, chaque château pourrait s'enorgueillir d'un jardin exceptionnel. Hérités des époques médiévales et Renaissance, ils sont devenus les poumons verts de ce terroir, déclinés selon les grandes influences du XIXe siècle : à l'anglaise, à la française ou à l'italienne ; suspendus, en terrasses ou aquatiques ; de collections, de buis, d'arbustes ou arboricoles ; potagers, de simples ou floraux. Avec votre conférencière et des jardiniers passionnés, vous aurez loisir de découvrir quelques-uns de ces jardins, des villages typiques et des châteaux restaurés. Le Périgord, terre de jardins versus terre de gastronomie.

En juin, avec **Yveline Allely**, titulaire d'un diplôme "jardins historiques" de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles, et diplômée de troisième cycle de géographie sur le paysage. Votre conférencière vous adresse quelques mots : *"Tout jardin représente pour moi un fragment de l'univers qui se décline à la fois sur le grand et le petit : le déploiement du grand paysage sous nos yeux ou l'émerveillement d'un pétale et d'un insecte butinant une fleur. (...) Car le jardin est avant tout l'art du vivant qui varie au rythme du temps, de la saison comme de la journée. Et c'est entre autre cette clé de lecture ce que j'aimerais partager avec vous afin de savourer pleinement l'instant présent !*

Les points forts

- les jardins remarquables d'Eyrignac, de Losse et de Marqueyssac
- les lotus du jardin aquatique de Carsac
- des rencontres avec jardiniers ou propriétaire de certains jardins
- des déjeuners au coeur du Périgord entre châteaux et jardins
- un hôtel avec vue panoramique, piscine et restaurant gastronomique.

Votre conférencière



Yveline Allely

La passion d'Yveline Allely pour l'Art du jardin l'amène tout naturellement à arpenter ces lieux enchanteurs dans de nombreux pays d'Europe. Assurément, découvrir un jardin avec elle sera plus qu'un récit historique ou une typologie stylistique mais bien une expérience plurielle empreinte d'émotions. Le jardin est une œuvre d'art qui mêle à la fois botanique, science de l'optique et de l'hydraulique. Yveline vous le fera vivre dans toute sa complexité. Elle fait sienne la maxime d'André Le Nôtre : « Si l'œil crée la perspective, seule la marche fait vivre le jardin ». C'est en ce sens, avec enthousiasme et dynamisme, qu'elle aimera vous transmettre sa passion et susciter votre curiosité toujours dans un esprit de partage et d'ouverture.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Brive-la-Gaillarde, le jardin botanique ALAIJE, Sarlat

(Environ 200 km)

Départ le matin en train de Paris gare d'Austerlitz en direction de Brive-la-Gaillarde. Arrivée en début d'après-midi. Prévoir le déjeuner à bord du train.

A notre arrivée, nous nous rendrons à Brantôme.

A **Brantôme**, nous visiterons le **jardin botanique ALAIJE** (acronyme d'Association Lieux Accueil Insertion Jardins Environnement) à la fois potager et jardin d'ornement et de promenade. Nous y découvrirons de très nombreux légumes oubliés ou originaux et huit cents variétés ornementales. C'est un lieu d'échanges de savoirs potagers et botaniques, intégrés à un vaste projet d'insertion et d'économie solidaire et locale. Nous en saurons plus sur les plantes des différents continents, les moyens écologiques d'entretenir son jardin ou encore de réaliser des associations de légumes pour éviter les maladies. Raison, intelligence et bon sens président aux destinées de ce jardin responsable. Puis, nous rejoindrons les rives de la Dronne pour voir **l'abbaye bénédictine de Brantôme** (visite extérieure).

Route vers Sarlat.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel à Sarlat.

Journée 2

Les jardins d'Eyrignac et les jardins des châteaux d'Hautefort et de Losse

(Environ 140 km)

Nous commencerons cette journée par la découverte des **jardins d'Eyrignac**. Labelisés « Jardin remarquable », ils sont une exception et un modèle par leur conception et leur originalité. Initialement conçus "à la française" au XVIII^e siècle, puis transformés en jardins à l'anglaise au XIX^e siècle selon le goût de l'époque, ils furent restaurés à la française, il y a quarante ans, sur la base de recherche de traces primitives par Gilles Sermadiras de Pouzols de Lile, père de l'actuel propriétaire. Ils furent ainsi recomposés avec talent dans l'esprit du XVIII^e siècle influencé alors par l'Italie. Son fils **Patrick Sermadiras** nous ouvrira les portes de cette propriété et nous fera partager son expérience d'une vie consacrée à la défense et à la promotion du patrimoine naturel du Périgord. Véritable "arche de Noé" botanique, les jardins abritent plus de cinq cents variétés ornementales, mais aussi plantes potagères, simples, fleurs et autres massifs.

Déjeuner au restaurant du Château d'Eyrignac.

L'après-midi débutera par la visite des **jardins du château d'Hautefort** (label « Jardin remarquable »), au cœur des paysages du nord-est de la Dordogne. Classé *Monument Historique*, Hautefort est l'un des plus prestigieux châteaux du sud-ouest de la France. Il séduit les amoureux des jardins à la française, créés par le paysagiste **Paul Lavenne de Choulot**, auteur de *l'art des jardins*, tout en ravissant ceux qui aiment se promener dans un parc à l'anglaise.

Nous nous rendons ensuite à **Montignac** où se trouvent **les jardins du château de Losse** dominant la vallée de la Vézère. La promenade labyrinthique dans les chambres de verdure en terrasses ornées de plantes parfumées, mène à une superbe vue sur la rivière. Un balcon (XVI^e siècle) surplombe la délicieuse vue en aval. La Tonnelle, chemin ombré et parfumé, prisé au XVII^e siècle, mène au chemin de ronde bordé de créneaux en topiaire aux murs tapissés de rosiers. Dans le grand parterre, des romarins plantés en banquette renferment des lavandes. Le petit canal de la fontaine d'Apollon et de Vénus coule parmi les topiaires de diverses essences. Ainsi la vue, l'ouïe et l'odorat y sont comblés.

Dîner libre et nuit à l'hôtel à Sarlat.

Journée 3

Jardin d'eau de Carsac, Château de Marqueyssac, la Roque-Gageac

(Environ 50 km)

Route au sud de **Sarlat** dans le Périgord Noir.

Nous commencerons cette journée en visitant les **jardins d'eau de Carsac**, labélisés "jardin remarquable". Dans un site magnifique construit au XVI^e siècle, les trois hectares des jardins d'eau offrent un lieu original de promenade au gré de divers bassins, eaux calmes, cascades, ruisseaux. La végétation luxuriante se compose de nénuphars (cinquante variétés), lotus (seize variétés) et fleurs aux multiples coloris. Les variétés présentes, venues d'Amérique et d'Asie, se sont parfaitement adaptées au Périgord (floraison de mai à octobre).

Puis nous gagnerons **Marqueyssac** pour visiter les jardins du château labélisés "jardin remarquable". Ce promontoire surplombant la vallée de la Dordogne inspira d'abord Bertrand Vernet, conseiller du roi à Sarlat, qui fit aménager jardins et potagers en terrasses autour du château. A la fin du XVIII^e siècle, on traça une grande promenade parfaitement horizontale. A partir de 1866, Julien de Cerval, redessina les parterres dans le goût du Second Empire, bordant les cinq kilomètres d'allées de buis et de rocailles, et plantant les pins et les cyprès qui donnent aujourd'hui à l'endroit un air d'Italie. Après une période d'abandon, la réhabilitation par Kléber Rossillon de son nouveau domaine et de ses 150 000 pieds de buis, traités en topiaires, s'assimile à une création et lui confère une identité propre.

Nous achèverons notre journée de découverte par une belle promenade dans **le village de La Roque-Gageac**. Considéré comme un des **plus beaux villages de France**, il bénéficie d'une position exceptionnelle sur la rive nord de la rivière Dordogne. Soutenu par une colline escarpée, le village creusé à même la roche dévoile de jolies maisonnettes dorées par le soleil, au milieu desquelles se cache un **jardin exotique** riche de palmiers, cactées, néfliers du Japon, bambous, bougainvilliers et autres grenadiers qui tous profitent des bienfaits du climat méditerranéen conforté par un micro-climat "géologique", une cuvette qui retient la chaleur ambiante, propice à ces essences.

Déjeuner en cours de visite au restaurant.

Dîner libre et nuit à l'hôtel à Sarlat.

Journée 4

Sarlat, jardin de Cadiot, train Brive la Gaillarde / Paris

(Environ 90 km)

Cette dernière journée nous donnera l'occasion de découvrir **Sarlat**, capitale du **Périgord noir**. Au gré de ses ruelles, nous visiterons la **cathédrale Saint Sacerdos**, admirerons la chapelle des Pénitents Blancs et l'hôtel Plamon, un riche patrimoine des XIV^e et XV^e siècles. Le clocher de l'ancienne église Sainte-Marie, rénové par l'architecte **Jean Nouvel**, nous permettra d'avoir une vue sur le riche terroir du Périgord.

Déjeuner libre.

Les **jardins de Cadiot** à Carlux, offrent un parcours initiatique en dix espaces domestiqués sur deux hectares. Trois terrasses accueillent plus de 1500 variétés en floraison continue, dont les collections de roses anciennes, graminées, hydrangéas, hémérocailles, sauges, monardes, pavots d'Orient, érables du Japon... des sculptures jalonnent ce parcours et en font un site culturel de référence. Nous concluons ainsi une découverte des richesses botaniques du Périgord, que parcs et jardins ne cessent de magnifier, pour le plaisir de l'oeil, du nez mais aussi de l'esprit, tant ils font partie du patrimoine culturel et humain de cette région.

En fin d'après-midi, retour à Brive la Gaillarde, départ en train pour Paris.

Nota Bene

Les plantes citées dans le programme le sont à titre indicatif. Certaines espèces peuvent manquer lors de notre passage.

Les visites de jardins, présentant parfois des dénivelés, requièrent une bonne mobilité. Une paire de chaussures confortable est recommandée.

Départ garanti

Départ du 09 juin au 12 juin 2025 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1340 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1340 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 1480 € / pers.

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Transport en train

DÉPART	ARRIVÉE
Paris Gare d'Austerlitz 09/06/2025 - 08:28	Brive La Gaillarde 09/06/2025 - 12:59
Brive La Gaillarde 12/06/2025 - 16:57	Paris Gare d'Austerlitz 12/06/2025 - 21:31

✓ Ces prix comprennent :

- le trajet en train 2nde classe : Paris / Brive-la-Gaillarde / Paris (possibilité de voyager en 1ère classe moyennant supplément : nous consulter)
- les trajets en autocar privé mentionnés au programme
- l'accompagnement culturel du conférencier Intermèdes
- l'hébergement dans un hôtel 3* avec les petits-déjeuners
- les taxes de séjour obligatoires
- la demi-pension, hors boissons, incluant 3 repas
- les droits d'entrée aux sites du programme
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier (à partir de 10 clients)
- l'assistance-rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés libres
- les boissons
- le port des bagages
- les autres dépenses à caractère personnel
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- SARLAT - Le Meysset 3★
<https://hotel-meyssset.com/>

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Autres départs

DATE	DURÉE	PRIX	CONFÉRENCIER
17/09/2025 - 20/09/2025	4j / 3n	1340 € / pers.	 Marianne Sevray

Informations pratiques - France

Formalités pour les ressortissants français : il est nécessaire de vous munir d'une carte d'identité en cours de validité.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Repas inclus au programme : nous privilégions, dans la mesure du possible, les menus comportant des spécialités locales et/ou de saison. Il peut arriver toutefois que les choix de restauration soient limités et nous conduisent à sélectionner des menus moins traditionnels.

Par ailleurs, afin d'optimiser le temps dédié aux visites, nous prévoyons généralement des formules deux plats aux déjeuners et trois plats aux dîners.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](#) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 27 rue Sainte-Apolline 75002 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](#), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une

garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.